

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 33

Artikel: Vieux grenadiers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Grenchen, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Vieux grenadiers.

Mon cher Conteur,

Vous avez retrouvé, dites-vous, le curieux menu d'un banquet qui eut lieu, il y a près de vingt ans, à Vevey, et vous venez de le publier dans votre numéro du 11 août dernier. Vous demandez à ce sujet quelques renseignements à un des survivants de cette réunion. Je me fais un plaisir de vous les adresser.

Ce menu, très véridique, fut composé à l'occasion d'un dixième anniversaire : celui de l'occupation des frontières (1870-71) et de l'entrée des soldats de Bourbaki dans notre pays.

Ce banquet commémoratif eut lieu à Vevey, le samedi 5 février 1881, à « l'Ermitage », local situé derrière le Théâtre, là où débuta le « cercle ouvrier ». La réunion fut charmante de cordialité et de patriotiques souvenirs.

Nous nous trouvâmes soixante-cinq anciens grenadiers, ayant jadis porté l'épaulette rouge, et âgés de 27 à 75 ans.

Nous avions décoré la salle. Dans les guirlandes, les épaulettes remplaçaient les roses. Au fond, au-dessus des écussons suisse, vaudois et veveysan, on remarquait le képi galonné (à larges bords et gourmante) ayant appartenu à un grenadier de l'an 1804.

Au milieu du repas, entre le gigot de mouton et la salade, nous arrive une dépêche du cher commandant Charles Burnand, de Moudon, un ancien grenadier aussi et qui a toujours aimé ceux qu'il eut sous ses ordres. Cette dépêche disait ceci : « Un ancien grenadier de Moudon, encore jeune de cœur, quoique perclus, pense à ses camarades réunis à Vevey. » Elle fut acclamée par des hurrahs et reçut immédiatement sa réponse.

D'autre part, les capitaines Cheseaux (de Lavey), Burnier (d'Aigle), Neveu (de Laysin), Chausson-Loup (de Rennaz), etc., adressèrent des lettres aimables, renfermant leurs vœux, leurs saluts et leurs regrets.

Au dessert, une surprise vint nous mettre tous en joie : on vit tout à coup apparaître dans la salle un beau vétéran, armé de pied en cap, portant pantalon blanc, croisée blanche, schako énorme, muni du sac et du fusil. Il nous dit avoir traversé le col de Jaman pour venir de Château-d'Œx au rendez-vous ! C'était l'excellent facteur David Boraley, de Vevey (un mort aussi, hélas !) qui eut cette jolie idée. Sa photographie, aussi martiale qu'excellente, existe encore chez quelques-uns des convives du 5 février 1881, en souvenir de cette belle soirée.

Inutile de dire que des productions de tous genres se succédèrent, sous la présidence du major de table Jules Gétaz, sergent (mort également).

Un bon vieux grenadier de l'an six — ayant par conséquent alors septante-cinq ans, mais très vert de cœur — honorait ce banquet de sa présence. Il entonna même avec beaucoup d'entrain la chanson des grenadiers de Napoléon I^{er}.

A cette occasion, furent lus, par l'auteur, quelques chapitres des *Scènes vaudoises*, jour-

nal de Jean-Louis, racontant l'arrivée des Bourbaki, la conduite du trésor à Berne, etc. Ces scènes parurent en 1883, chez Imer et Payot, à Lausanne.

Des chœurs et des chansons alternèrent avec les toasts, empreints tous du plus chaud patriotisme. Le major Murry, de Montreux (encore un mort !) fut particulièrement plein d'entrain sous ses cheveux argentés.

Une fanfare, composée de cinq trompettes, joua nos vieux airs de marche, donnant ainsi à la réunion son vrai cachet militaire.

Quand la retraite sonna (ce ne fut pas à dix heures !) chacun se retira en ordre parfait, emportant de cette soirée le meilleur souvenir.

Avant cette réunion, dans la *Feuille d'Avis de Vevey*, un vieux grenadier dit sa joie de ce rendez-vous projeté et excita ses anciens frères d'armes à y prendre part.

« Quoi de plus gentil, disait-il, que ces réunions de vétérans, qui, sans être ni de Waterloo, ni de 1812, ont tant de plaisir à récapituler leurs vieux souvenirs, se rappelant le temps passé sous les drapeaux ! »

« Ah ! comme le cœur nous battait, au retour des longues absences dans les camps ou après les longues semaines passées à la frontière !... Nous revoyons encore, n'est-ce pas, nos longues veillées de garde, nos feux de bivouac, nos factions solitaires, par la pluie, la neige ou le brouillard ; — nous entendons encore la diane du matin, la retraite du soir, les longs récits aux heures de consigne ; — enfin, voici, aux jours de grandes manœuvres, les « tournez à gauche » retentissants, les « colonnes serrées, la gauche en tête », nos courses en tirailleurs (où ce coquin de sabre, se fourrant dans nos jambes, étendait le brave grenadier dans les betteraves ou l'esparcette) ; — puis surtout, voici les beaux bataillons carrés, aux jours de revue ; et, près de la musique militaire, M. le préfet faisant son discours, parlant de notre tenue, nous exhortant à la discipline et au patriotisme. Les braves portaient alors : « Vive la Suisse ! Vive le canton de Vaud ! » Et la musique jouait « l'encens des fleurs... O ma patrie, ô mon bonheur ! » etc. Puis les grenadiers allaient accompagner le drapeau.

« O le beau temps ! les bons camarades ! les chers souvenirs ! »

Quinze années plus tard, à Vevey également, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'occupation des frontières, nous nous trouvâmes à l'Hôtel du Pont cent vingt convives de diverses armes, dont plusieurs officiers supérieurs.

Voulez-vous le menu de cette réunion ? Le voici. Vous remarquerez, mon cher Conteur, qu'il n'est pas plus empreint que celui de 1881 de tristesse et de mélancolie :

Menu du Banquet commémoratif de l'occupation des frontières ; 25^{me} anniversaire, Vevey, 2 février 1895.

I. Départ de l'avant-garde : Fanfare Bitter-Vermouth. Air de Marchala-Frontière.

II. Première escarmouche : Potage Bourbaki-Clinchant à interner de suite.

III. Premier engagement à l'arme blanche : Poisson du Doubs aux arêtes-prussiens. Sauce Hanz Herzog, dite sans reproche.

IV. Grande attaque : Roastbeef des Verrières, à la sauce des vétérans. Pommes de terre de Ballaigues, avec ou sans engelures.

V. Assaut final : Poulardes farcies de vieux souvenirs. Salade au vinaigre de Ste-Croix et à l'huile de Vallorbes.

VI. Pour la Retraite (par colonne serrée en chantant).

Vins vaudois et divers, Quenulna-Val-de-Travers, fromages de Porrentruy aux yeux hospitaliers. Pain du pays (sans paille) à la farine fédérale. « Mendians » recommandés. — Feux d'artifices oratoires, etc.

Après tout cela : Dessert... ton ceinturon !

A l'approche du trentième anniversaire, qui réunira sans doute, en automne, plus d'un groupe d'anciens camarades des frontières, laissez-moi envoyer à ceux-ci, mon cher Conteur, un salut bien cordial et patriotique ; et, en attendant l'appel pour le grand départ et le solennel rendez-vous, serrons les rangs.

A vous de cœur !

Un ancien grenadier du 45^{me} bataillon,
plus tard capitaine-aumônier du 70^{me}.

Les « planches » de Paris.

David-Abram et sa femme Françoise sont tout heureux. Ils ont depuis deux jours la visite de leur cousin de Paris, Philippe, qui leur apporte de bonnes nouvelles de Julie, leur fille. Julie est en passe de devenir sous-directrice d'une maison parisienne de blanchissage et de repassage. Il y a cinq ans qu'elle est partie pour les bords de la Seine. C'est une brave enfant, qui se conduit bien et qui n'oublie pas ses vieux parents. Tous les mois, elle leur envoie la moitié de son salaire, pour qu'ils puissent s'accorder quelques douceurs. Mais ils se gardent de toucher à cet argent : ils ont encore de bons bras, Dieu merci, et leur petit domaine des Esserts suffit à leurs besoins. Sans le dire à leur fille, ils portent ses économies à la Caisse d'épargne et ils se réjouissent à l'idée que les écus de la « petite » font des petits.

— Vous savez, leur dit Philippe, qui est assis à côté d'eux, devant la maisonnette d'où la vue sur le Léman est si belle, vous savez, « la petite », comme vous l'appellez, est maintenant une grande et belle fille. Quel âge a-t-elle donc ?

— Elle court sur ses vingt-et-un ans, répond Françoise.

Tout en parlant de leur enfant, Abram-David et sa femme questionnent le cousin Philippe sur l'Exposition universelle, sur Paris et les Parisiens. Le prix des denrées, la cherté des appartements, leur font pousser des « kai-ze-tè !... » et des « mon té t'y possible ! »

— Et les Parisiennes, demande Abram-David, sont-elles aussi galèze qu'on le lit sur les livres ?

— Voyez un peu le curieux, s'écrie Françoise, légèrement piquée.